

3° Retrancher les chiffres "\$1.00, \$2.00, \$3.00 \$4.00", dans le même paragraphe, et les remplacer par : "\$2.00, \$3.00, \$5.00, \$7.00".

ART. 175.—Substituer aux mots "été requis de se présenter au médecin-examineur" ceux-ci : "subi l'examen médical".

ART. 176.—La première partie de l'article jusqu'à "\$8.00" inclusivement est retranchée et remplacée comme suit : "Les candidats doivent verser leurs droits d'entrée avant que d'être définitivement admis membre." Les taux du droit d'entrée sont les suivants (y compris le dépôt mentionné à l'article 175) :

Pour un certificat de dotation de	\$ 500,	\$3.00
" " " " " "	1,000,	4.00
" " " " " "	2,000,	7.00
" " " " " "	3,000,	10.00

ART. 194.—Retrancher tous les mots du paragraphe "1", et les remplacer par les suivants : "un droit d'entrée de \$5.00".

ART. 213.—Substituer aux chiffres "\$1.50, \$2.00, \$3.50, \$4.50" ceux-ci : "\$1.00, \$1.00, \$2.00, \$3.00".

ART. 356.—Substituer aux mots "30 jours" les mots "60 jours".

ART. 321.—Substituer au texte de cet article celui-ci : "Un Cercle qui se rend coupable de l'une des fautes commises au paragraphe "4" de l'article 317, paiera au Conseil Général une amende de \$1.00 ; si la faute se prolonge jusqu'au dernier jour du mois, une amende de \$5.00, et le Président-Général pourra alors suspendre les lettres patentes du Cercle, lesquelles seront suspendues *ipso facto* si la faute se prolonge jusqu'au dernier jour du mois suivant".

PARTIE OFFICIELLE

ÉTAT FINANCIER

Au 31 mai 1896

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 30 Avril 1896	\$46,582.29
Produit des Contributions de Mai 1896.....	3,181.70
	<u>\$50,043.99</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéficiaire de feu U. Nadeau	\$ 1,500.00
Par frais de règlement réclamation, décès U. Nadeau.....	53.70
Par Caisse Générale, 5 %.....	159.09
Par Balance au 31 mai 1896....	48,331.20
	<u>\$50,043.99</u>

RÉSUMÉ

Caisse Dotation. Excédant des recettes sur les déboursés.....	\$48,331.20
Caisse Générale. Excédant des recettes sur les déboursés.....	796.16
	<u>\$48,527.36</u>

PLACEMENTS DES FONDS.

La Fabrique de St-Michel de Vaudreuil.....	\$ 5,700.00
La Municipalité Scolaire de la Cité de Ste-Cunégonde.....	10,000.00
Prêts hypothécaires.....	28,200.00
La Banque Jacques-Cartier.....	4,854.57
Espèces en mains.....	29.00
	<u>48,783.57</u>

Cercles, etc.—Excédant des surplus sur les déficits de remises effectuées.....	256.21
	<u>\$48,527.36</u>

En foi de quoi j'ai signé,

L. J. D. PAPINEAU,
Sec. Gén.

Montréal, 1er juin 1896.

NOUVEAUX CERCLES

CERCLE NOTRE DAME DE LOURDES, No 104.

Institué à St-Michel de Bellechasse, le 7 juillet courant.

Officiers élus :

MM. O. E. Talbot, M.P., S.P.G. ; Am. Forgues, prés. ; Rég. Ménard, vice-prés. ; Ed. Laroche, sec. arch. ; W. F. Belleau, sec.-fin. ; A. D. Dugal, trés. ; N. F. Belleau, méd.-exam. ; Léon Mercier, comm. ; W. Corriveau, int.

CERCLE MONTMAGNY, No 105.

Institué à Montmagny, le 9 juillet courant.

Officiers élus :

MM. C. A. Mercier, S.P.G. ; A. E. Michon, prés. ; Jos. Fournier, vice-prés. ; Roméo Lespérance, sec. arch. ; C. A. Mercier, sec.-fin. ; Alp. Caron, trés. ; J. G. Paradis, méd.-exam. ; Prud. Nicalls, comm. ; Alf. St-Hilaire, int.

CERCLE ST-RÉMI, No 106.

Institué à St-Rémi, comté de Napierville, le 16 juillet courant.

Officiers élus :

MM. L. J. Trudeau, M.D., S.P.G. ; Aug. Bédard, prés. ; Alp. Renaud, vice-prés. ; Alb. Bédard, sec. arch. ; L. M. Cornélius, sec.-fin. ; L. P. Lazure, trés. ; L. J. Trudeau, méd.-exam. ; A. Bisailon, comm. ; Lus. Martin, int.